



Communiqué de presse
Roubaix, le 14 mai 2019

« Ma Boutique à l'essai » arrive à Roubaix !

UNE PREMIÈRE BOUTIQUE ET LA VOLONTÉ DE TRANSFORMER L'ESSAI

Reconquérir le commerce en centre-ville figure parmi les priorités de la Ville. Depuis juin 2018, un manager centre-ville est affecté à cette mission et 26 actions ont été programmées sur 3 ans. C'est dans ce cadre que s'inscrit le dispositif des Boutiques à l'essai. Le concept est innovant : permettre à un porteur de projet d'ouvrir son commerce et de le tester pendant six mois. L'appel à candidatures est lancé. Il concerne le 47 *ter*, avenue Jean Lebas où une boutique flambant neuve ouvrira en septembre.

Ma boutique à l'essai, c'est l'opportunité pour toute personne souhaitant ouvrir un commerce de s'implanter dans un local vacant en cœur de ville et de tester son concept pendant 6 mois, période renouvelable une fois.

Dès la convention passée entre la Métropole européenne de Lille et la Fédération des boutiques à l'essai, Roubaix s'est inscrite dans cette dynamique qui est en parfaite adéquation avec son plan d'actions en matière de redynamisation du commerce. Celui-ci s'articule autour de 4 axes : soutenir le commerce existant ; en accueillir de nouveaux ; créer du lien entre les commerçants et les animations proposées dans le centre-ville et positionner la ville comme un acteur innovant en matière de commerce.



UN DISPOSITIF GAGNANT - GAGNANT

Pour le porteur de projet, le dispositif présente de nombreux avantages.

Avant la phase de test, le commerçant bénéficie d'un accompagnement pour le montage de son projet, d'un accès à un prêt d'honneur à taux zéro et d'un loyer modéré. Cet accompagnement se poursuit après l'ouverture. Le futur commerçant profite de conseils pratiques, d'un réseau de 14 partenaires (assurance, banque, expert-comptable, agenceur de commerce, etc.) qui lui proposent expertise, conseils et conditions tarifaires préférentielles.

Enfin, si l'essai est transformé, le commerçant a la possibilité de conserver son local et de pérenniser ainsi son affaire. Un modèle gagnant - gagnant : le commerçant sécurise le lancement de son enseigne. La ville, elle, profite de l'attractivité générée par l'ouverture d'une nouvelle boutique en centre-ville et même de plusieurs boutiques : le concept, en effet, se déplace ensuite dans un autre local vacant.

À Roubaix c'est le 47 *ter*, avenue Jean Lebas qui a été sélectionné pour devenir une Boutique à l'essai.

En fonction du nombre de dossiers recevables, les numéros 45 et 49 de cette même avenue pourront eux aussi être concernés.



Ma boutique à l'essai est un concept inédit initié par la Fédération des boutiques à l'essai.

On compte en France 65 boutiques à l'essai.

La fédération a enregistré plus de 600 demandes et l'objectif est de passer à 100 boutiques d'ici à fin 2019.

À Noyon dans l'Oise, par exemple, le dispositif a contribué à la réouverture de 8 boutiques sur 15 qui étaient fermées.

L'APPEL À CANDIDATURES EST LANCÉ

Les mois de février, mars et avril ont été consacrés au choix du local, à l'évaluation des travaux à réaliser et à la signature de l'accord final entre la Ville et le propriétaire des lieux.

L'appel à candidatures est aujourd'hui lancé. Il s'adresse à tous.

Le candidat sera choisi mi-juin lors d'un comité de sélection composé de partenaires privés et publics. Il aura l'été pour s'installer et ouvrira en septembre.

Le candidat retenu devra s'engager à échanger régulièrement avec la Fédération des boutiques à l'essai, à lui envoyer chaque mois le tableau de bord du suivi d'activité, à transmettre, à la même fréquence, à Roubaix Côté Commerce, des éléments financiers et, si l'essai est transformé, à signer un bail commercial.

Les porteurs de projet qui souhaitent intégrer le dispositif
doivent déposer leur candidature auprès de :

Nicolas Mollet - Manager centre-ville
Roubaix Côté Commerce - 7, rue du Chemin de fer
03 20 65 31 90 - nicolas.mollet@roubaixshopping.com

